

N°16-05-33

L'an deux mil seize, le lundi 9 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 28 avril 2016.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; CRETON S. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Messieurs DUWAT A. ; FRANQUE G.A. ; BRUGGEMAN M.

Absents :

Messieurs LHEUREUX M. ; GARENAUX M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; GALLET J.M.

Monsieur Sylvain LEFEBVRE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET "OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LUMBRES" - PRESENTATION DU
COMPTE DE GESTION 2015 – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
2015 – AFFECTATION DU RESULTAT**

Rapporteur : Jacques BACQUET

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent ; après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

1. lui donne acte de la présentation du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	22 186,50 €	0,00 €	3 995,18 €		26 181,68 €
Part affectée à investiss	0,00 €				0,00 €	
Opérations de l'exercice	68 707,52 €	85 309,33 €	44 706,60 €	1 934,79 €		-26 170,00 €
Totaux	68 707,52 €	107 495,83 €	44 706,60 €	5 929,97 €	0,00 €	11,68 €
Résultat de clôture		38 788,31 €	38 776,63 €			11,68 €
	Besoin de financement		38 776,63 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		38 776,63 €			
	Excédent total de financement					

2. constate les identités de valeur avec des indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
5. décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

38 776,63 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
11,68 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Président se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTE** les dispositions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20160509-16-05-33-DE
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016